

UNEP/EA.3/21



Distr. générale  
21 novembre 2017

Français  
Original : anglais



**Assemblée des Nations Unies pour  
l'environnement du Programme des  
Nations Unies pour l'environnement**

**Assemblée des Nations Unies pour l'environnement  
du Programme des Nations Unies pour l'environnement**

**Troisième session**

Nairobi, 4-6 décembre 2017

Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*

**État d'avancement de la sixième édition du rapport  
sur L'avenir de l'environnement mondial**

**Progrès accomplis dans l'établissement du sixième rapport  
sur L'avenir de l'environnement mondial en application  
de la résolution 1/4 sur l'interface science-politique**

**Rapport du Directeur exécutif**

*Résumé*

En juin 2014, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement a adopté la résolution 1/4 sur l'interface science-politique. Le présent rapport rend compte des progrès accomplis dans l'application de cette résolution, comme demandé au paragraphe 8 de celle-ci.

\* UNEP/EA.3/1.

## I. Introduction

1. À sa première session, tenue en juin 2014, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement a adopté la résolution 1/4 sur l'interface science-politique, dans laquelle elle prie le Directeur exécutif, dans le cadre du programme de travail et du budget, de lancer la préparation du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial (GEO-6) avec l'appui de la plateforme « Le PNUE en direct ». Une consultation intergouvernementale et multipartite transparente se basant sur le document UNEP/EA.1/INF/14 aurait lieu pour définir la portée, les objectifs et les modalités de ce rapport, afin de pouvoir présenter un document scientifiquement crédible et avalisé par des spécialistes, accompagné de son Résumé à l'intention des décideurs, pour approbation par l'Assemblée pour l'environnement au plus tard en 2018. Le présent rapport rend compte des progrès accomplis dans l'application de cette résolution, comme précisé au paragraphe 8 de celle-ci.
2. Les progrès accomplis dans l'application de la résolution correspondent aux réalisations escomptées a) (facilitation de l'élaboration des politiques mondiales, régionales et nationales par la diffusion des informations sur l'environnement sur des plateformes ouvertes) au titre du sous-programme 7, « Surveiller l'état de l'environnement », du programme de travail pour 2016-2017.
3. Le présent rapport et l'annexe dont il est assorti ont été établis par le secrétariat chargé du rapport sur L'avenir de l'environnement mondial et le groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau, un organe consultatif clef dans le cadre du processus d'élaboration de ce document. L'annexe vise à mettre en avant certaines des principales conclusions tirées à ce jour de ce processus et à solliciter des orientations de la part des ministres sur trois questions essentielles. Les réponses que les ministres apporteront à ces questions serviront à ajuster ou adapter les étapes suivantes du processus.

## II. Progrès accomplis dans l'application de la résolution 1/4

4. Le rapport sur L'avenir de l'environnement mondial est l'évaluation intégrée phare du Programme pour l'environnement sur l'état de l'environnement mondial. Il présente les tendances environnementales observées concernant l'air, le climat, l'eau, les terres et les biotes et la biodiversité. Il fait fond sur toutes les grandes évaluations mondiales établies par les groupes internationaux d'experts scientifiques et des organismes des Nations Unies. L'évaluation examine les interactions et les boucles de rétroaction qui existent entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux afin de mesurer l'efficacité des différentes mesures prises pour orienter le monde vers une voie plus durable.
5. L'analyse effectuée jusqu'à présent dans le cadre de l'établissement du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial montre que, bien que des progrès soient en train d'être faits, l'état de l'environnement mondial, en de nombreux endroits, se dégrade et des menaces continuent de peser sur ce dernier, et il est indispensable d'agir d'urgence et de manière soutenue pour faire face à ces défis. Au niveau régional, ces menaces ont des répercussions sur la santé des populations, des écosystèmes et des économies. Certaines améliorations sont observées dans certaines régions, et les gouvernements s'efforcent de s'inspirer de ces réussites. Au niveau mondial, les engagements pris par les pays à l'égard de la réalisation des objectifs de développement durable et d'autres objectifs relatifs à l'environnement, tels que ceux énoncés dans l'Accord de Paris, montrent que les pays reconnaissent l'importance qu'il y a à améliorer l'état de l'environnement et à réaliser un développement authentiquement durable dans un délai susceptible de favoriser l'adaptation des écosystèmes, des populations et des économies à cette « nouvelle normalité ».
6. L'élaboration de l'évaluation de l'environnement a débuté par la tenue d'une consultation intergouvernementale et multipartite à Berlin, du 21 au 23 octobre 2014. Après cette consultation, six évaluations régionales ont été préparées par un groupe constitué de plus de 400 experts auteurs. Ces évaluations régionales ont été publiées à l'occasion de la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui s'est tenue du 23 au 27 mai 2016. En marge de la session de l'Assemblée, le groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau ainsi que certains membres du groupe consultatif scientifique ont élaboré un plan annoté et donné des orientations pour la préparation de l'analyse mondiale qui serait menée dans le cadre de l'établissement du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial.
7. Par la suite, une réunion des experts auteurs et des coprésidents du processus concernant l'évaluation régionale, ainsi que certains membres du groupe consultatif scientifique, s'est tenue à Bangkok du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2016 afin d'établir une liste de coprésidents, vice-présidents et auteurs potentiels qui participeraient à l'évaluation mondiale. Ces experts ont ensuite été invités à contribuer au processus d'élaboration du rapport sur L'avenir de l'environnement mondial en octobre et novembre 2016. L'élaboration de l'évaluation mondiale a été officiellement lancée à la première réunion mondiale des auteurs, qui s'est tenue à Frascati (Italie), du 20 au 24 février 2017.

8. Les auteurs se sont ensuite employés à élaborer les premières moutures des neufs premiers chapitres de l'évaluation mondiale en mars et avril 2017, qui ont été établis dans le cadre du processus d'examen intergouvernemental et par des experts à la deuxième réunion mondiale des auteurs qui s'est tenue à Bangkok du 22 au 26 mai. Le processus d'examen des neuf premiers chapitres, qui englobe les facteurs des changements environnementaux, l'état des données et des connaissances en la matière et l'état et les tendances de l'environnement mondial, a été mené du 3 juillet au 15 septembre 2017. Des chapitres sur l'efficacité des politiques et les perspectives mondiales ont été rédigés et examinés à la troisième réunion mondiale des auteurs à Guangzhou (Chine), du 9 au 13 octobre 2017. Ces chapitres ont été soumis en tant que premier avant-projet aux experts et au groupe consultatif pour examen à la fin du mois de novembre 2017. La publication du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial assorti son Résumé à l'intention des décideurs est prévue lors de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, au cours de laquelle les États membres seront invités à approuver le résumé. La publication de ces produits à l'occasion de la quatrième session exigera un amendement à la résolution 1/4, que nous demanderons aux États membres d'approuver durant la troisième session de l'Assemblée.

9. Parallèlement à ces réunions et activités, les groupes consultatifs chargés du rapport sur L'avenir de l'environnement mondial ont continué à se réunir chaque mois de façon virtuelle afin de fournir des orientations sur les questions relatives à la crédibilité scientifique et à la pertinence des politiques. Outre les première et troisième réunions des auteurs, deux réunions en face-à-face des organes consultatifs ont permis d'élaborer des orientations supplémentaires importantes, comme la procédure pour l'établissement du résumé à l'intention des décideurs du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial. Les réunions des auteurs ont également permis d'accroître les efforts de sensibilisation et d'information, suscitant ainsi un sentiment d'enthousiasme en prévision de la publication de l'évaluation mondiale<sup>1</sup>.

10. Les organes consultatifs ont suivi de près la situation financière du projet, qui continue d'enregistrer un déficit de presque 1,4 million de dollars malgré les contributions généreuses des Gouvernements chinois, italien, norvégien et singapourien (voir tableau ci-dessous).

**Contributions aux coûts des activités dans le cadre de l'établissement du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial, 2017–2018**  
(en dollars des États-Unis)

<i>Lieux des réunions et précisions</i>	<i>Contributeurs</i>					<i>Financement de base</i>	<i>Total</i>
	<i>Chine (dépenses locales)</i>	<i>Italie</i>	<i>Norvège</i>	<i>Singapour (dépenses locales)</i>	<i>Autres (non garantis)</i>		
Bangkok		37 800	408 000				445 800
Frascati (Italie)		257 800	37 000				294 800
Guangzhou (Chine)	270 875		350 000				620 875
Singapour			350 000	270 875			620 875
Autres coûts			100 000				100 000
Groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau					150 000		150 000
Éditeurs-réviseurs					120 000		120 000
Négociations avec les États membres					700 000		700 000
Sensibilisation et consultants					1 500 000		400 000
Fonds pour l'environnement						576 000	576 000
Budget ordinaire						891 200	891 200
<b>Total</b>	<b>295 600</b>	<b>1 245 000</b>	<b>270 875</b>	<b>270 875</b>	<b>2 470 000</b>	<b>1 467 200</b>	<b>6 019 550</b>

<sup>1</sup> D'autres informations et vidéos sont disponibles à l'adresse suivante : [www.unep.org/geo](http://www.unep.org/geo).

*Note* : Les contributions extrabudgétaires pour 2018 ne sont pas incluses dans les totaux.

### **III. Recommandations et mesures proposées**

11. Afin de renforcer encore ces conclusions, le groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau a mis en évidence plusieurs questions qui seront soumises aux ministres pour examen, comme indiqué à l'annexe du présent rapport, en exposant ses vues sur les problèmes rencontrés et sur les moyens possibles pour obtenir d'excellents résultats. L'annexe esquisse également certaines questions auxquelles les gouvernements souhaiteraient peut-être répondre afin que le sixième rapport GEO puisse fournir les meilleures informations et orientations possibles en vue des futures délibérations et décisions qui seront prises. Grâce à cette action concertée, le groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau espère stimuler les échanges et accroître la pertinence en matière de politiques ainsi fournie par l'évaluation phare de l'environnement effectuée par le Programme pour l'environnement.

## Annexe

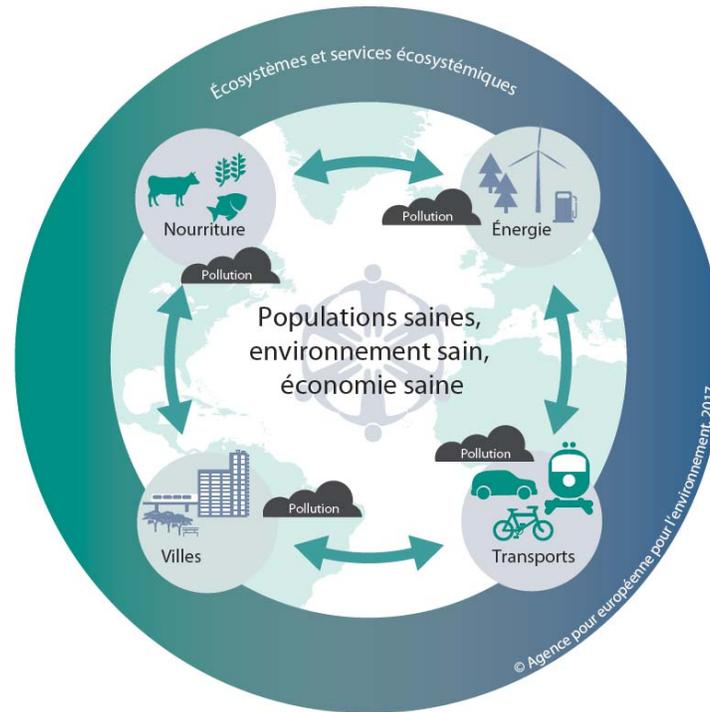
### **Questions mises en évidence par le groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau, et soumises aux ministres pour examen**

1. La sixième édition du rapport sur L'avenir de l'environnement mondial, qui est en cours de préparation, est l'évaluation intégrée phare entreprise par le Programme pour l'environnement sur l'état de la planète et ses implications pour l'humanité. Ce rapport fournit des analyses et des interprétations importantes de l'état et les tendances de l'environnement mondial et se penche sur l'efficacité et les effets des politiques et des programmes pertinents ainsi que sur les perspectives d'avenir. Il se fonde sur les données les plus actualisées disponibles et a été élaboré dans le cadre d'une démarche scientifique rigoureuse. Il a pour objectif d'informer et d'aider les citoyens, les organisations et les pouvoirs publics à tous les niveaux quant aux moyens les plus efficaces de gérer et d'utiliser durablement les ressources naturelles et l'environnement tout en protégeant la santé de l'environnement, afin de promouvoir le développement durable dans l'intérêt des générations présentes et futures.
2. Les évaluations environnementales régionales effectuées dans le cadre de l'établissement du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial ont été publiées en 2016. Toutes indiquent que la pollution constitue un grave problème. L'augmentation croissante de la pollution de l'air et de l'eau, et ses effets sur la santé humaine et la productivité ont été mis en relief, tout comme les problèmes émergents posés par les nouveaux polluants liés aux produits chimiques. Ces évaluations aident à comprendre plus rapidement les problèmes systémiques inhérents aux efforts déployés en vue de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'éradiquer la pauvreté, du fait des interactions entre les changements climatiques, la perte de biodiversité, l'utilisation excessive des produits chimiques, les modes de consommation et de production non viables, l'utilisation inefficace des ressources naturelles, les coûts économiques et sociaux de leur dégradation et les tendances démographiques, notamment l'urbanisation, et le besoin croissant de services écosystémiques optimaux, comme l'eau potable et l'air pur. Les travaux scientifiques récents sur les écosystèmes montrent que, pris individuellement comme dans leur ensemble, ces défis augmentent le risque que les sociétés humaines dépassent encore davantage les seuils de soutenabilité écologique, lorsque cela a déjà été le cas, et pourraient bientôt en franchir d'autres.
3. Le rapport sur L'avenir de l'environnement mondial sera intégralement mis à disposition des décideurs et du public en 2019. Les sections relatives à l'état de l'environnement et aux réponses politiques sont quasiment achevées, tandis que la section concernant les perspectives est encore en cours d'élaboration. Le sixième rapport GEO comprendra également un résumé à l'intention des décideurs, négocié avec et par les gouvernements, et éventuellement d'autres produits dérivés ciblant des publics spécifiques.
4. Toutefois, au vu des analyses réalisées à ce jour, il est clair que des mesures urgentes et soutenues doivent être prises pour lutter contre la pollution. Les effets de la pollution sur la santé des populations ont à eux seuls des conséquences négatives importantes sur l'économie et la société. Ces pertes seraient équivalentes à plusieurs points de pourcentage du produit intérieur brut, même en se fondant sur des estimations prudentes, mais les effets souvent dévastateurs sur la santé, la vie, les moyens de subsistance et le bien-être de millions de personnes qui les subissent ne se reflètent pas toujours dans ces statistiques agrégées pures et dures. De plus, la pollution a des conséquences disproportionnées sur les femmes et sur les groupes vulnérables et économiquement défavorisés comme les enfants et les personnes âgées. Elle a un effet durable qui transcende les générations en entraînant, par exemple, des conséquences négatives sur le développement physique et cognitif.
5. Une analyse des efforts entrepris en matière de politiques et de programmes dans plusieurs pays et régions montre que des progrès ont été accomplis sur certaines de ces questions mais que beaucoup plus pourrait être fait en renforçant la coopération internationale et en prenant des mesures concertées, cohérentes et ciblées, bien que les risques liés à la pollution soient de plus en plus complexes. Des innovations technologiques sont également nécessaires, mais elles ne suffisent pas pour répondre aux exigences et aux pressions croissantes qui pèsent sur l'environnement. Des innovations sociales au niveau local semblent prometteuses. Au-delà de tous ces aspects, des innovations plus larges au niveau des systèmes, facilitées par des cadres directeurs favorisant la transformation des systèmes alimentaires, énergétiques, de gestion de l'eau, des infrastructures bâties et de mobilité, sont nécessaires pour réduire la pollution, au lieu de l'aggraver.

6. L'intégration d'informations environnementales, économiques et sociales est nécessaire, mais rare. Dans de nombreux pays, les données de bases sur l'environnement, y compris sur les effets de la pollution, ne sont pas régulièrement collectées, normalisées, mises à disposition sous une forme utilisable ni utilisées pour la prise des décisions. Pourtant, à l'ère numérique, il existe de nombreux moyens de transformer rapidement les données collectées, notamment par le biais de données satellitaires, des capteurs peu coûteux, de la science participative et de meilleures télécommunications, afin que ces informations contribuent à la prise de mesures éclairées. Des approches intégrées visant à promouvoir un développement durable, comme l'analyse du cycle de vie et la comptabilisation du capital naturel, peuvent permettre d'apporter des précisions sur les relations entre le domaine social, l'économie et l'environnement. Des approches souples et itératives ainsi qu'un soutien aux niches d'innovations contribuent grandement à la réalisation des différentes cibles des 17 objectifs de développement durable de façon intégrée.

7. L'analyse effectuée jusqu'à présent dans le cadre du rapport sur L'avenir de l'environnement mondial montre que l'environnement et les ressources naturelles sont incontournables pour atteindre tous les objectifs du Programme 2030. Un environnement sain au fonctionnement optimal est essentiel au bien-être social et au développement durable, et doit être pris en compte, au même titre que les questions d'ordre social et économique, lors de l'examen de chacun des objectifs de développement durable. Par exemple, l'égalité entre les sexes et l'éducation ont des dimensions environnementales importantes; le développement économique, l'emploi et les efforts visant à éradiquer la pauvreté ont des effets sur l'environnement et dépendent du capital naturel; l'alimentation et l'agriculture ne peuvent pas fonctionner sans l'environnement et sans un climat propice, mais ont pourtant un fort impact sur eux; l'innovation dans le domaine de l'industrialisation et de la conception de l'infrastructure est essentielle à la fois pour le développement durable et pour le maintien d'un appui sain et continu à l'environnement. La démocratie, la gouvernance et l'état de droit sont devenus particulièrement importants pour la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles et, lorsqu'ils font défaut, le manque d'accès équitable aux ressources, les conflits et la dégradation deviennent alors de réels problèmes.

8. Dans ce contexte, le problème global au niveau de l'élaboration des politiques est de maximiser les synergies, et d'assurer leur intégration plus efficace, en vue de parvenir à un développement durable. Le rapport sur L'avenir de l'environnement mondial vise à aider toutes les parties prenantes à mieux comprendre comment aborder ces questions, en prenant d'urgence des mesures s'inscrivant dans la durée en vue d'améliorer la santé de l'environnement, tout en reconnaissant l'importance d'une gestion durable et équitable de l'environnement pour le développement économique et social (voir schéma ci-dessous).



- ➔ Le bien-être des populations, les services écosystémiques et la pollution environnementale sont étroitement liés.
- ➔ Il est urgent de prendre des mesures soutenues pour lutter contre la pollution et la dégradation des écosystèmes.
- ➔ Des progrès sont possibles si des mesures concertées, cohérentes et ciblées sont prises.
- ➔ Il est nécessaire d'intégrer davantage d'innovations dans les systèmes sociétaux de production et de consommation.
- ➔ Le programme 2030 et les ODD offrent un cadre pour des résultats plus ambitieux à l'échelle mondiale.

9. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable offrent un cadre pour obtenir des résultats plus ambitieux au niveau mondial.

10. Alors que le rapport sur L'avenir de l'environnement mondial est en train d'être parachevé, les ministres sont invités à se pencher sur les questions ci-dessous afin de fournir des orientations sur la façon dont le rapport, le résumé à l'intention des décideurs et tout produit dérivé pourraient vous être plus utiles, ainsi qu'aux groupes intéressés en étayant la prise de mesures pertinentes :

a) Comment l'analyse des perspectives contenue dans le sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial peut-elle vous aider à répondre plus efficacement aux problèmes liés à la durabilité environnementale aux niveaux mondial, régional et national?

b) Quelles sont, d'après vous, les questions les plus importantes qui devraient être traitées dans le résumé à l'intention des décideurs négocié au niveau intergouvernemental dans le cadre de ce sixième rapport?

c) Quels types de documents d'information spécifiques ou autres produits dérivés qui pourraient être tirés du sixième rapport sur L'avenir de l'environnement mondial souhaiteriez-vous recevoir afin de faciliter votre travail et de renforcer l'utilité du rapport dans votre pays ou dans votre région?